

Carnets de l'APV

N°12 - Janvier 2008

Editorial

Défendre le vin et ceux qui informent

Dans l'annuaire de l'APV 2006, le président Barthélémy, à qui j'ai l'honneur de succéder, écrivait dans son éditorial : « Le monde des journalistes spécialisés dans le vin est devenu essentiellement un monde de pigistes ». Avec la précarité et les angoisses journalières qui vont avec. Personne ne peut s'en réjouir, à commencer par les directeurs de journaux, souvent contraints par la diminution de leur lectorat de limiter les frais de fonctionnement et de rédaction. Les producteurs de vin constatent parallèlement que les espaces de communication sur leurs produits, même les espaces « impurs » qui ne doivent leur existence qu'en fonction des annonces publicitaires, diminuent d'une année sur l'autre. Le vin qu'on croyait si bien médiatisé (trop pour certains) l'est en fait de moins en moins, victime de la diabolisation de tous les produits alcoolisés par des lobbies puissants, rendus audacieux par les non dits ou les mal dits de la tristement célèbre loi Evin. Ce n'est donc pas le moment ni de se croiser les bras, ni de poser la plume. Une association comme la nôtre se doit plus que jamais d'être ambitieuse et efficace dans le métier d'informer que nous exerçons et du produit sur lequel nous informons.

Mais, dans ce monde en fermentation qu'est celui du vin, où chacun a ses idées et sa façon de traiter le produit, que ce soit en amont ou en aval de son expression dans le verre, restons modestes. Car la tendance serait plutôt de faire croire au grand public qu'on pourrait bien se passer de spécialistes, sinon de références à caractère commercial, pour parler du vin, sous ses multiples aspects, de façon franche et naturelle. Autrement dit, que la presse du vin, sous forme de magazines spécialisés ou d'articles réguliers dans de grands médias, ne serait que superfétatoire. Heureusement que, parallèlement, le développement des clubs de vin, qui ne s'adressent plus seulement à des initiés mais à des amateurs amoureux de bons produits et désireux d'en apprendre toujours un peu plus pour mieux les apprécier, donnent tort à ces empêchements d'informer en rond.

A l'APV nous considérons qu'à ce sujet, la France et tous les consommateurs qui s'y réfèrent pour exercer leur goût et faire leur choix, mérite mieux que le dédain ou la négligence. Dans cet esprit nous envisageons de créer un lieu où la défense et l'illustration du vin seraient à l'honneur. C'est là un domaine où l'APV, en symbiose avec d'autres associations de professionnels qui se consacrent à la mise en valeur du vin, peut jouer un rôle et donner du sens à un produit qui est aussi facteur de civilisation. Plaisent aux pouvoirs publics de nous entendre et surtout au monde du vin de comprendre que c'est en communiquant en toute intelligence qu'on peut parvenir à une meilleure approche et image du vin, dans ce pays qui se dit encore en être l'exemple. Bonne année à tous.

Michel Bettane, Président de l'APV

Nouveau président, nouveau bureau, nouvelles forces !

Le 14 novembre dernier, malgré la grève des transports, l'Association de la Presse du Vin a réussi tenir deux Assemblées générales consécutives, l'une extraordinaire, l'autre ordinaire, dont vous trouverez pages suivantes les comptes-rendus. La première avait pour objet la création d'un Conseil des Sages et la révision de certains articles des statuts, la seconde, outre le rapport moral et financier, l'élection d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau, qui, lui-même, devait élire les nouveaux diri-

geants. C'est d'ailleurs par là que nous allons commencer ces Carnets de l'APV. Mais sachez dès à présent que l'APV est plus que jamais prête à mener des actions fortes pour donner à ses membres la fierté d'en faire partie et le désir d'y participer. C'est le vœu le plus cher que nous pouvons formuler ensemble pour faire de 2008, qui sera aussi l'année du 25^e anniversaire de l'association, une grande année.

Michel Bettane succède à Barthélémy qui, entouré de son équipe, a présidé l'APV pendant deux mandats. Vous trou-

verez ci-dessous les nouveaux élus qui sont bien décidés à poursuivre les tâches entreprises et à en mener de nouvelles. En tant que membres du bureau d'une part, administrateurs de l'autre, ils vont assurer la bonne marche et l'image de l'APV pendant toute la durée de leur mandat.

REMARQUES ET CONSTATATIONS

Par rapport au précédent conseil d'administration, on peut faire les remarques suivantes. Tout d'abord l'élection de Michel Bettane à la présidence de l'APV, avec à ses côtés pour vice-président Bernard Burtschy. Un duo dont on peut être fier car ils représentent à eux deux la quintessence du journalisme du vin tel qu'il est pratiqué aujourd'hui en France. Leur professionnalisme et leur image passent plus que jamais par la poursuite de leur engagement au sein de l'APV. Qu'ils en soient ici félicités et remerciés.

Signalons également que 5 membres du bureau sur 8 et 3 administrateurs sur 7 se sont représentés et ont été réélus, ce qui assure la continuité dans l'action et la confiance de la part des électeurs. On notera au passage que Michel Dovaz, jusqu'ici administrateur, affirme sa volonté dans l'action en devenant trésorier-adjoint, assistant ainsi Jean-Roger Duda, notre très dévoué trésorier, et que Michel Mastrojani devient secrétaire général.

Parmi les autres élus signalons le retour de Philippe Maurange, qui avait été il y a quelques années au bureau en tant que secrétaire sous la présidence de Thierry Desseauve, et qui a été élu vice-président avec Raoul Salama, et l'arrivée d'André Deyrieux, pour assurer les tâches de secrétaire général-adjoint. Du côté des administrateurs, trois nouveaux élus : Jean-Moïse Braitberg, Christian Charcossey et Benoît

Conseil d'Administration et bureau

Président : Michel Bettane - 1^{er} Vice-Président : Bernard Burtschy - Vice-Présidents : Philippe Maurange, Raoul Salama - Trésorier : Jean-Roger Duda - Trésorier-adjoint : Michel Dovaz - Secrétaire général : Michel Mastrojani - Secrétaire général-adjoint : André Deyrieux - Administrateurs : Jean-Moïse Braitberg, Norbert Brousse, Christian Charcossey, Jean-Louis Courleux, Benoît Escoffier, Jaemi Rhee - Personnalité cooptée par le CA : Hélène Piot

Sommaire

Page 2. Compte-rendu de l'AG extraordinaire
Page 3. Compte-rendu de l'AG ordinaire
Page 4. Rapport financier

Escoffier viennent rejoindre Norbert Brousse, Jean-Louis Courleux et Jaemi Rhee dont le mandat a été renouvelé. Constatons avec plaisir que deux des nouveaux élus, Benoît Escoffier et André Deyrieux, vivent en province, ce qui va renforcer sa représentativité au sein du conseil et du bureau mais regrettons toutefois qu'une seule femme, en la personne la très fidèle Jaemi Rhee, figure au palmarès des élus. Mais comme l'on sait, ce n'est pas la quantité mais la qualité des membres d'une équipe qui compte...

CRÉATION D'UN CONSEIL DES SAGES

Enfin, comme annoncé, au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire, il a

été décidé la création d'un Conseil des Sages, dont les membres sont composés des anciens présidents de l'Apjev et de l'Apv et de personnalités qualifiées coop-

tées. Il comprend par ordre chronologique : Jan Bertin Roulleau, Roger Pourteau, Thierry Desseauve, Alain Laugier et Barthélémy, qui le présidera jusqu'à la fin du mandat du président actuel de l'APV qui, à ce moment-là, viendra rejoindre le Conseil des Sages, pour le présider à son tour. Henri Elwing, l'un des pères-fondateurs de l'Apjev en 1983 et ancien trésorier sous la présidence de Roger Pourteau, a été désigné en tant que "personnalité qualifiée".

maximum, élus par l'Assemblée Générale et choisis parmi ses membres actifs.

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

3^E RÉSOLUTION : POSTE DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Il a été décidé de créer un poste de Premier Vice-Président, ce qui a modifié l'article 7 premier alinéa des statuts comme suit : « Le Bureau est composé du Président, du Secrétaire Général, du Trésorier, du Premier Vice-Président, de deux Vice-Présidents, du Secrétaire Général-adjoint et du Trésorier-adjoint. ».

Quant à l'article 9 dernier alinéa des statuts il a été modifié comme suit : « Tout ou partie des pouvoirs du Président peuvent être délégués au Premier Vice-Président, aux Vice-Présidents, à un Délégué Général par lui-même ou par décision du Conseil d'Administration qui s'impose alors au Président. »

La résolution a été adoptée par 51 voix contre 3 et 1 abstention.

4^E RÉSOLUTION : NOMBRE DE MANDAT DU PRÉSIDENT

Il a été décidé de modifier l'article 9 second alinéa des statuts comme suit : « Le Président ne peut effectuer plus de deux mandats consécutifs ».

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

5^E RÉSOLUTION : POUVOIRS DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Tous pouvoirs sont donnés aux représentants légaux pour accomplir toutes formalités.

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

Assemblée générale extraordinaire

Le 14 novembre 2007 à 18 h, s'est tenue dans les locaux de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) aimablement mis à notre disposition par son directeur général, Federico Castellucci, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'APV dont nous rendons compte ci-dessous, qui a adopté les résolutions suivantes.

1^{ÈRE} RÉSOLUTION : CRÉATION D'UN CONSEIL DES SAGES

Instance nouvelle dans la structure de l'APV, le Conseil des Sages a pour but de profiter de l'expérience des anciens dirigeants de l'Association en vue d'élargir son champ de réflexion sur certains sujets et d'intervenir en cas de litiges.

Il se saisit d'office ou sur décision du Conseil d'Administration pour émettre des avis consultatifs en cas de différents survenant au sein de l'Association ou entre l'Association et ses partenaires. Ses avis sont communiqués au Conseil d'Administration.

Sa composition

Le Conseil des Sages est composé des anciens présidents de l'Association et de personnalités qualifiées.

Les anciens présidents de l'Association

sont membres de droit du Conseil des Sages, dès le terme de l'exercice de leur mandat.

Les personnalités qualifiées sont élues, pour une durée renouvelable de deux ans, par le Conseil des Sages à la majorité de ses membres présents ou représentés. Le nombre de personnalités qualifiées coop-

tées ne peut être supérieur à cinq. Le Conseil des Sages est présidé par le dernier Président en exercice de l'Association dont le mandat est arrivé à échéance ou, en son absence, par son prédécesseur.

Le mandat du Président du Conseil s'achève au terme du mandat du Président de l'Association en exercice.

Délibérations

Le Conseil des Sages délibère à la majorité de ses membres présents et représentés. Son président dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix. Il se réunit en tant que de besoin sur décision de son président, sur saisine du Conseil d'Administration ou à la demande au moins d'un tiers de ses membres, et au moins une fois par an.

En cas d'exclusion, un membre de l'Association peut exercer un recours devant le Conseil des Sages.

Le Conseil des sages définit son règlement intérieur.

Après discussion, cette première résolution a été adoptée par 48 voix contre 3 et 4 abstentions.

2^E RÉSOLUTION : NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il a été décidé de modifier l'article 8-1 premier alinéa des statuts, en vue d'augmenter le nombre des membres du Conseil d'Administration.

Ainsi, désormais, l'association est administrée par un Conseil de 15 membres au

DERNIERS CARNETS SUR PAPIER

Par souci d'économie et de respect pour l'environnement, ce 12^e numéro des Carnets de l'APV est le dernier que vous recevez par courrier. Les prochains seront directement adressés par e-mail. Pour les quelques rares adhérents qui ne disposent pas d'adresse e-mail, il leur sera encore adressé un courrier papier mais de façon exceptionnelle. Nous les remercions à l'avance de faire des efforts pour nous communiquer une adresse e-mail où nous pourrions leur adresser les informations de l'Association.

LE SITE :

WWW.PRESSE-VIN.COM

Nous invitons tous nos membres à consulter régulièrement notre site www.presse-vin.com où ils trouveront non seulement des informations régulières sur les rencontres professionnelles dans la rubrique Agenda mais où ils pourront aussi participer aux échanges de vues sur le blog.

Assemblée générale ordinaire

Le 14 novembre à 19 h, s'est tenue, toujours dans les locaux de l'OIV, l'Assemblée Générale ordinaire ayant à l'ordre du jour le rapport moral du président sortant, le rapport financier du trésorier sortant et les élections du nouveau Conseil d'Administration.

Rapport Moral

Tout d'abord un constat. L'APV va bien et ne s'est jamais aussi bien portée, comme elle n'a jamais eu autant d'adhérents, d'idées et de projets. Mais ne voyez pas dans ce satisfecit une raison de nous réjouir, même si l'occasion s'y prête et encore moins de nous endormir sur des prétendus lauriers. L'APV est une association et, comme toute structure associative, sa force ou sa fragilité dépend de ceux qui l'animent.

ADHÉRER C'EST BIEN,

ÊTRE ACTIF C'EST MIEUX !

Or, malgré un bureau qui, au moment des élections il y a deux ans, avait paru à certains quelque peu pléthorique, force est de constater qu'à l'arrivée nous ne fûmes plus beaucoup à en assurer le fonctionnement. Pourtant n'ont manqué ni les bonnes intentions ni les déclarations d'usage mais chacun ayant ses préoccupations, ses engagements, son travail, et pas forcément le souci de prendre des responsabilités de façon régulière, voire temporaire, le rythme de nos activités s'est au cours de la deuxième année de mandat sérieusement ralenti.

Je me permets d'insister sur ce point car le moral des troupes ou du peu qui en restait pour remplir les tâches nécessaires en a été affecté. Certes il faut bien une bonne dose d'abnégation pour mener à bien une association et se dire que l'avenir est toujours devant soi quand on a de grands projets, mais ceux-ci seraient plus facilement réalisables si tout le monde y mettait du sien. Adhérer est une chose et nous sommes heureux de nous compter de plus en plus nombreux, ce qui sous-entend que l'APV a bien une image et donc forcément un destin, mais être actif au sein de l'APV en est une autre.

Lors d'une enquête lancée il y a un an et dont nous avons rendu compte dans un précédent Carnets de l'APV, nous avons pu nous apercevoir que seulement une poignée des membres Actifs étaient décidés à l'être vraiment. C'est un peu dommage dans la mesure où nous représentons un potentiel unique dans le monde du vin. Mais pour le mettre en valeur il faut des forces vives. Voilà pour la réflexion.

LES ACTIONS DE L'APV

Alors qu'avons-nous fait ? Car du côté des adhérents, beaucoup se demandent quelles sont les tâches réelles du bureau et du conseil d'administration, la distinction entre les deux structures ne se faisant pas forcément dans la mesure où on n'est jamais assez pour se répartir le travail.

Pour résumer, disons qu'il y a deux types d'actions à mener de front : ce qu'on pourrait appeler les affaires courantes, d'une part, les opportunités et les opérations événementielles, de l'autre.

AFFAIRES COURANTES...

Les affaires courantes, ce sont les moins nobles mais les plus nécessaires. Il y a d'un côté la tenue de l'annuaire et sa parution et de l'autre la communication entre les membres via le site www.presse-vin.com et les « journaux » avec beaucoup de guillemets, compte tenu de leur périodicité irrégulière, que sont Les Carnets de l'APV, adressé aux adhérents, ou Presse-Vin.com, l'autre publication destinée aux professionnels du vin.

L'Annuaire. C'est à la fois notre image de marque, notre force de frappe, notre fer de lance, et surtout notre trait d'union. Mais vous avez pu remarquer qu'en 2007, bien que nous en ayons préparé dès le début de l'année la couverture, qui nous avait d'ailleurs servi de carte de vœux, nous n'avons pas réussi à le sortir. Et pour cause : il a fallu de nombreux rappels pour que chacun mette sa fiche à jour en allant directement sur le site, paye sa cotisation, condition sine qua non pour y figurer, et nous laisse suffisamment de temps pour le mettre à jour et réunir la publicité nécessaire à sa publication. Cela n'a l'air de rien mais la mise en œuvre de cet annuaire ne nous a jamais donné autant de mal. Il faut dire que nous n'avons été que deux ou trois à en assurer toutes les tâches. Inutile de revenir là-dessus.

L'autre difficulté de fonctionnement de l'APV est son absence de secrétariat.

Au sens classique du terme. Les person-

nes qui s'étaient proposées pour ce poste, pour des raisons personnelles, n'ont pas pu tenir leur engagement. Cette défection nous a considérablement handicapés. Si bien que pendant des mois président et trésorier ont été amenés à l'assurer bon an mal an. A quoi se sont ajoutées l'actualisation du site qui est à lui seul un travail permanent, les relations extérieures et les réunions de bureau qui, elles, ont été en revanche tenues régulièrement tout au long de l'année.

... ET OPÉRATIONS ÉVÉNEMENTIELLES

Passons aux événements exceptionnels et opérations diverses. Au cours de ces deux dernières années, nous avons mené en 2006 la deuxième édition du **Grand Prix de la Presse du Vin en Restauration**, qui s'est doublée d'une enquête nationale sur le vin, la restauration et les consommateurs. Je ne reviendrai pas sur le déroulement et les retombées de cette opération, sachez qu'elle fut un succès et qu'on en a beaucoup parlé tant dans la restauration que dans les institutions qui nous ont accompagné dans cette manifestation d'envergure. Mais allons-nous pour autant pouvoir la continuer ? Pas si sûr, dans la mesure où l'environnement change, les interprofessions n'étant plus aussi motivées qu'elles ont pu l'être et dans la mesure aussi où cette opération exige un tel effort en énergie et en moyens qu'elle nous épuise et risque de nous emporter.

DU VOYAGE À LA LONDON

INTERNATIONAL WINE & SPIRIT FAIR...

C'est la raison pour laquelle en 2007 nous avons été moins performants. Nous avons toutefois mené plusieurs opérations, tel le voyage à la **London International Wine & Spirit Fair**, la rencontre avec les responsables internationaux de **Sopexa**, la participation à une conférence à **Vinexpo** une fois encore avec **Sopexa**. Ces différents actions ont eu plus ou moins d'échos dans la mesure où, quand nous vous sollicitons pour y participer, chacun semble avoir ses bonnes raisons ou un emploi du temps trop chargé pour y participer. Si bien qu'il faille chaque fois lancer une succession de mails et de coups de téléphone pour réunir quelques membres autour d'une action. Un exercice rendu parfois complexe.

...A LA RÉFORME DE L'INAO

En septembre dernier, avec le concours de la revue **L'Amateur the Wine Lovers**, et plus particulièrement son directeur Thibault Leclerc, nous avons également organisé un dîner-débat, réunissant au restaurant Laurent une trentaine de journalistes et de personnalités du vin, venus écouter **Yves Bénard** exposer la réforme de

2008 : ANNÉE ANNIVERSAIRE

2008 marquant le 25^e anniversaire de l'APV, le bureau est en train de préparer pour la fin de l'année une fête anniversaire. Si vous voulez rejoindre le comité d'organisation faites-vous connaître auprès du trésorier ou du secrétaire général (jrduda@presse-vin.com).

l'INAO et lui poser des questions. Ce genre de rencontre pourrait se multiplier mais, là encore, nous manquons singulièrement de volontaires voulant en assurer la responsabilité.

UN GRAND PROJET EN GUISE

DE CONCLUSION

Pour remédier aux problèmes d'organisation auxquels nous nous heurtons régulièrement et nous donner les moyens qui nous sont nécessaires nous devons rapidement mettre en place une structure adéquate. Ce sera probablement une des priorités du prochain bureau que vous allez élire.

D'autre part, nous pensons que l'APV peut être à l'origine d'un grand projet que nous appelons pour le moment : « **la maison de verre** ». Il s'agit en fait de faire prendre conscience, aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux responsables des grands groupes du vin et des industriels qui l'environnent, que la France et Paris en particulier se doit d'avoir une maison capable d'exposer sa culture viticole et de recevoir tous ceux qui travaillent ou s'informent sur le vin, à commencer par les associations comme la nôtre.

Nous avons déjà pris de nombreux contacts avec différentes instances et personnalités et institutions, du monde politique au monde des affaires, pour exposer ce grand projet. L'idée séduit, nous aimerions vous la faire partager pour qu'ensemble nous puissions réunir autour de nous d'autres associations de journalistes (agriculture, tourisme, économie, art de vivre) et de professionnels comme les sommeliers ou les œnologues par exemple. Un tel projet peut paraître ambitieux et dépasser le cercle du monde associatif mais c'est avec ce genre d'idée qu'on peut donner du souffle à l'APV qui réunit tant de talents.

A ce sujet, et au moment où je vais céder la place à mon successeur, croyez que j'ai été fier et heureux de conduire pendant ces deux mandats l'APV. Je reste bien entendu aux côtés du bureau et du conseil d'administration, dans ce « conseil des sages » qui réunit les anciens, mais je ne saurais trop vous encourager à faire de l'APV une association qui vit et qui sait prendre des initiatives.

Par vos qualités et vos personnalités vous représentez un potentiel exceptionnel, méconnu, à commencer par la presse spécialisée et les grands médias. C'est ensemble que vous pouvez faire autorité et donner du sens à votre passion.

Je vous remercie de votre attention.

Barthélémy

Le rapport moral est adopté par 53 voix, 2 membres s'abstenant.

Rapport financier de l'exercice 2006

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2006, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous reprenons ci-après successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION EN 2006

L'activité de notre association a été marquée en 2006 par l'organisation du Grand Prix de la Presse du Vin.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2006

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés correspondent aux états qu'une association est tenue d'établir et de vous présenter.

Au cours de cet exercice social, l'association a réalisé un chiffre d'affaires net de 91 650 € en 2006 contre un chiffre d'affaires de 11 140 € en 2005. La variation du chiffre d'affaires entre 2006 et 2005 s'explique par deux facteurs :

ANNUAIRES PAPIER...

Il est en train d'être maquetté. Si vous n'avez pas payé votre cotisation 2007 vous risquez de ne pas y figurer ! A moins que vous ne régliez votre situation d'ici le 30 janvier. Pour savoir si vous êtes en règle, adressez un mail au trésorier : jrduda@presse-vin.com

...ET ÉLECTRONIQUE

Enfin rappelons que pour accéder à l'annuaire électronique sur le site, il suffit de donner son nom comme identifiant et le numéro de son code postal comme code pour pouvoir y accéder sans aucune difficulté et au besoin mettre à jour sa fiche, si nécessaire (en cas par exemple de changement d'adresse e-mail ou postale, de numéro de téléphone fixe ou mobile).

- Le chiffre d'affaires du Grand Prix de la Presse du Vin en 2006 pour 90 000 €,

- L'absence de cotisation des membres de notre Association en 2006.

Les charges d'exploitation ont, sur la même période, connu une forte croissance en rapport avec l'organisation du Grand Prix pour s'élever à 117 095 € contre 24 242 € l'exercice précédent.

Le résultat financier est de 742 € contre 749 € en 2005.

Le résultat de l'exercice 2006 s'élève donc à - 24 703 €, contre - 12 353 € l'exercice précédent.

ÉVOLUTIONS PREVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité de notre association sera marquée en 2008 par l'organisation du Grand Prix de la Presse du Vin.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice 2006 s'élevant à - 24 703 € en report à nouveau. Ce dernier sera donc de - 2 306 €.

DELEGATION DE POUVOIRS

Nous vous proposons de déléguer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'en faire dépôt partout où besoin sera.

Nous espérons que les résolutions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le rapport financier a été adopté par 53 voix, 2 membres s'abstenant.

Dernière minute

Avant le bouclage de l'annuaire, n'hésitez pas à vérifier votre fiche personnelle (voir ci-contre). Profitez-en aussi pour aller sur le blog et donner votre avis sur ce numéro des Carnets de l'APV. Merci. La rédaction.

Directeur de la publication : Michel Bettane
Rédaction : Barthélémy, Norbert Brousse, Jean-Roger Duda
Impression : Dupli-Print Paris - 125 rue de Saussure - 75017 Paris

APV c/o Sopexa
11 bis rue Toricelli
75017 Paris